

face du malade ; il lui raconte les courses qu'il a faites, celles qu'il doit faire encore ; il dit les quartiers démolis et les embellissements, et comme quoi il a l'intention d'acheter des terrains du nouveau boulevard La Fayette. Le malade fait d'immenses efforts d'attention. Après vingt minutes d'un spirituel narré, l'aimable médecin prend son chapeau et se dispose à s'en aller. — Mais, docteur, vous ne m'avez rien ordonné ! — Oh ! vous êtes hors de danger depuis longtemps ; continuez, je reviendrai. Est-ce qu'on ne vous donne pas à manger ? (Un soubresaut du malade.) — Vous savez bien, monsieur, dit la femme, que vous l'avez formellement défendu. — Vous pouvez maintenant lui donner ce qu'il demandera, avec modération, bien entendu... Et surtout beaucoup, beaucoup, beaucoup de tisane !

O tisane ! tisane réparatrice, faites avec les bonnes herbes de la campagne, édulcorée avec les plus séduisants sirops de Paris, apportée sur la plante du pied, et remuée à petits coups argentins par une main amie ; tisane salutaire, je te reconnais et je t'aime !

CHARLES MONSELET.

QUEBEC:

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1866.

Le "Pays," ce champion si dévoué de la démocratie canadienne, vient de répondre au *Journal des Trois-Rivières*, avec force citations empruntées aux livres du vicomte de Basterot, *De Québec à Lima*. Le *Journal*, rédigé avec un rare fanatisme, soit dit en passant, vient d'affirmer que M. Marmier, qui est un écrivain remarquable, et le vicomte de Basterot se sont prononcés contre l'annexion du Canada aux États-Unis. Nous ne connaissons pas l'opinion du traducteur des *Chants du Nord* en cette matière ; mais quant à celle du vicomte elle se réduit à la constatation d'un fait qui a pu lui paraître irrécusable en 1858. En effet, à cette époque, la polémique entre les journaux roulait sur des questions constitutionnelles, et à voir l'acharnement que les deux parties y mettaient, il a dû conclure que "les Canadiens étaient reconciliés, comme il le dit, avec la domination anglaise." Les journaux de l'opposition ont tellement eux-mêmes repoussé l'accusation de vouloir l'annexion, quand on les a mis en demeure de s'exprimer catégoriquement là-dessus, qu'il dû arriver à cette conclusion que nos compatriotes ne veulent pas entendre parler d'être incorporés aux États-Unis. Il est vrai que les choses ont bien changé depuis :

Si l'espace nous le permettait nous parlerions quelque peu des citations que le "Pays" fait du livre de M. de Basterot. La plupart des parties qu'il met en évidence sont sans doute de simples boutades de voyageur qui oublie qu'il n'est pas tout-à-fait *at home*. La plus grave affirmation que cet écrivain-voyageur a fait est celle-ci : "M. Brown a dû s'y succéder aux Français catholiques." Est-ce là tout ? Non. C'est une citation singulièrement raccourcie. Écoutez.

M. de Basterot ; nous sommes en 1858 : "Brown et Dorion, en devenant ministres, s'étaient mis dans la nécessité de se présenter de nouveau devant les électeurs. Ils viennent d'être réélus malgré une opposition très-vive. Brown a dû son succès aux catholiques ; il est cependant le directeur d'un journal très-mal pensant."... Eh bien ! Est-ce que cela n'est pas vrai ?

On voudra bien croire que nous ne prenons pas le vicomte pour une autorité. Nous recusons cette autorité non pas à cause des citations du *Pays* et des affirmations du *Journal des Trois-Rivières*, mais parce que les voyageurs, qui écrivent leurs impressions de voyage ou expriment l'opinion de ceux qui les hébergent ou le court passage dans les contrées qu'il visite les empêche d'y connaître à fond les hommes et les choses. Puis il y a dans ce livre *De Québec à Lima* des armes très puissantes contre les adversaires de l'annexion qui sont sans cesse à nous opposer la Louisiane dégénérée par le contact des Yankees à la population canadienne-française restée saine sous le pavillon britannique. Écoutez encore Basterot : "Bien différents les (Canadiens Français) des croisés des filles de joie qui peuplèrent la Louisiane, ils gardèrent intactes les nobles et fières traditions du foyer paternel." (p. 40) Et plus loin : "Il est vrai que les Canadiens descendent de ces rudes cultivateurs normands et bretons, les maîtres de nos paysans français, tandis que la masse des Louisianais sont les petits fils des aventuriers parisiens, des escrocs et des filles de joie, déportés par le régent Philippe." Qu'en pense le *Journal des Trois-Rivières* ?

Nous pourrions aussi citer davantage le livre et y trouver les sentiments les plus hostiles à la race du Sud et les plus sympathiques à la race du Nord ; nous pourrions démontrer qu'il y a là dedans une infinité de contradictions qui fait que le vicomte, très jeune d'ailleurs, il avait à peine vingt deux ans lors de son passage à Québec, ne peut être ici une autorité. Cependant, nous devons beaucoup lui pardonner par ce qu'il aime et notre race et les idées chères au parti dont nous sommes, nous, les humbles défenseurs.

LE QUEBEC.

On se souvient que lors du premier voyage du vapeur *Québec*, appartenant à la Compagnie du Richelieu, des correspondants anonymes [ils le sont tous] insinuèrent que la charpente de ce splendide bâtiment, étant trop élevée au dessus de l'eau, devait, par conséquent, donner beaucoup de prise aux coups de vent. Nous sommes maintenant assez avancés dans l'automne pour affirmer que ces prédictions malveillantes ne se réaliseront pas. Le *Québec* a fait ses preuves, et on peut dire sans crainte qu'il réunit toutes les conditions de portée, de marche et de stabilité.

Il est aisé de prouver qu'il possède à un très haut degré la première de ces trois conditions essentielles à un vaisseau de cette construction, quand on le voit effectuer le transport des troupes et du lourd matériel de guerre débarqués des navires-à-vapeur récemment arrivés d'Angleterre.

Nous ne voulons pas entreprendre d'en faire une description, cela a été fait d'ailleurs ; nous voulons tout simplement rappeler au public ce que des gens excessivement craintifs en disaient, tout en se cachant, et noter que ce kiosque flottant, aux proportions si imposantes, a fait jusqu'à ce jour, sans encombre, sous le commandement du capitaine Labelle, le service auquel il était destiné.

On peut donc dire que la navigation du *Québec* réussit au delà de toute attente, tant par sa construction que par l'énergie et l'urbanité du capitaine Labelle, le digne seigneur et maître de ce féerique palais.

Chronique de la Capitale.

Je vous disais dans ma dernière que je vous parlerais de la grande lutte qui eut lieu entre *l'Enfant terrible* et le petit Gérin. Voici ce qui c'est passé.

Oh ! chers lecteurs, à quelle terrible bataille j'ai assisté dans le temps ! si vous saviez ! tenez mes membres en frémissement, mes dents claquent dans ma bouche, mes yeux s'égarer et sortent de leur orbite, quand j'y pense ! Vous avez lu dans les romans de la chevalerie les combats des puissants paladins Roland, Renaud et Tancrède ? Vous les avez vus l'insulte et la bravade à la bouche, la lance en arrêt, la visière levée et les yeux étincelants se lancer sur leurs ennemis. Vous les avez vus s'entrechoquer comme des béliers ? Vous avez vu aussi leurs coursiers plier sur leurs jarrets, et leurs lances voler en éclats ? Tout cela n'est rien en comparaison du tournoi auquel j'ai assisté en arrière du grand tableau représentant la petite Hennine commandée par Jacques Cartier et se dirigeant vers *Quebec* ! Le théâtre où doit se jouer cette scène est la bibliothèque de la Chambre d'assemblée. J'ai pris place dans la galerie en arrière de mon tableau favori — Prix d'entrée : — *gratis — pour rien*. La toile se lève — *L'Enfant terrible* marche d'un pas tranquille et lent. Il est pâle, il paraît très faible et malade. Gérin est dans un coin de la bibliothèque, écrivant un long article fort sérieux pour le *Canada* en faveur de la Confédération et contre George Brown qui est pourtant pour la Confédération... plusieurs dames sont là tout près, jettant un œil ici et là.

Gérin lève la tête et voyant M. Dorion lui dit : —

— Monsieur, voulez-vous vous asseoir instant, j'ai quelque chose à vous dire.

D. — Si vous avez quelque chose à me dire, dites, je puis vous écouter sans m'asseoir.

G. — J'ai lu votre correspondance au sujet du pique-nic, dans lequel vous m'accusez de m'être amusé avec des actrices. Cela est faux, monsieur ; je suis un des défenseurs de la morale, des *bons principes*, et je ne souffrirai pas qu'on vienne ainsi outrager ceux qui sont chargés de les défendre.

D. — Cette correspondance n'est pas de moi, mais j'en suis responsable. Puisque vous êtes chargé de défendre les *bons principes*, défendez-les sur votre journal et laissez-moi tranquille. Dans tous les cas, vous avez été vu, vous et les autres, pendant la messe, sur l'eau, en compagnie d'actrices, et...